

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE

DU JEUDI 15 septembre 2016

(En diffusion aux membres du comité)

2^{ème} envoi rectificatif

Etaient présents :

D.Banège, A.Bastide, A.Benham, C.Cayrel, J.Corneille, J-L Gendron, C.Gilletat, M.Husser, G.Laurent, .J.C Le Jaouen, N. Le Hir, A. Marcelot , C.Monbet, H.Mougenot, , P.Piga, P.Ridey, C.Rivet, J.C. Saurel,

Etaient excusés (animateurs désignant une tierce personne pour le programme de randonnées):

C.Cuzin, B.Dimier-Vallet, B.Fievet, E.Hernandez,R.Franzosi, Y Touzard.

Soit : 18 participants.

Informations du Président :

La fonction de Président pourrait être proposée à Hervé Mougenot et celle de Vice-Président proposée à Jean-Claude Le Jaouen sous réserve de leur élection par les membres du bureau.

Le président propose :

- Une sortie en car le 30 avril 2017 en direction d'Auvers S/Oise (musée des impressionnistes et musée de la nacre pour un cout de 40 € repas compris).
- Un séjour de 3 jours à Gaillefondaine.

Certificats médicaux.

Textes légaux ;

A compter du 1^{er} septembre 2016.

L'obtention d'une première licence fédérale est subordonnée à la présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an.

Le renouvellement du certificat médical est exigé tous les 3 ans, sans toutefois avoir eu d'interruption de prise de licence

A partir du 1^{er} juillet 2017, le sportif devra renseigner un questionnaire médical permettant d'évaluer ses capacités sportives afin de savoir s'il doit passer un examen médical avant les 3 ans.

Décisions prises :

Pour faciliter le suivi des certificats médicaux, lors de renouvellement de licences, il a été décidé de demander systématiquement un nouveau certificat médical pour 2016/2017 qui sera valable 3 ans.

Pour les plus de 70 ans, le certificat médical est obligatoire à chaque renouvellement d'adhésion.

Questions diverses :

L'utilisation de la sonorisation en assemblée générale est facturée 150 € par jour par la mairie.

Hervé Mougenot propose que la section achète son propre matériel.

Cette solution est envisageable selon le coût.

L'équipement doit pouvoir sonoriser une salle de plus de 100 personnes (étude en cours).

Jean-Louis Gendron propose de modifier la présentation du site internet pour le mettre en phase avec la revue de l'UMS (Christian Cayrel finalise cette modification).

Camille Monbet rappelle qu'il est prévu que le comité départemental de la randonnée pédestre présente une journée d'initiation gratuite à la marche nordique en Seine et Marne le samedi 17 septembre 2016 de 9 h 00 à 12 h 00 à l'Orée de Lésigny .

Pour informer nos adhérents, Danielle Banège diffusera un email d'information.

RAPPEL : Vendredi 14 Octobre 2016

Visite guidée de la forêt de fontainebleau » organisée par le centre pédagogique de Fontainebleau par l'ONF (coût 210 €) pris en charge par le club suivie d'un repas à la charge de chaque participant « l'auberge de la Croix D'Augas » pour un coût moyen de 25 €.

Fin de journée dans la salle de Pontault-Combault pour une réunion de travail.

Prochaine réunion du comité le jeudi 1^{er} décembre 2016 à 20H30

